FINSECUR

Notice Technique

01.DAAF.NT002.FR rév.A2

Calypso-II-R

DÉTECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE
AVEC INTERCONNEXION RADIO

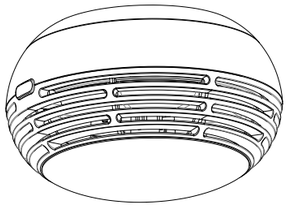

Le présent document est susceptible d'être modifié sans préavis et n'engage Finsécur qu'après confirmation

CE 11 0333

NF DAAF DÉTECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE www.marque-nf.com

Certificat 0333-CPD-292047
EN 14604 : Novembre 2005 - Dispositif d'alarme de fumée.
Type de montage : Mural et Plafonnier.

FINSECUR
Solutions de sécurité incendie

www.finsecur.com

DÉTECTEUR AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

Calypso-II-R

DISPOSITIF AVERTISSEUR D'ALARME DE FUMÉE

→ Calypso-II-R est un détecteur autonome avertisseur de fumée avec liaison radio intégrée.
Conçu pour les habitations individuelles, le D.A.A.F. Calypso-II-R détecte les fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme sonore.
Nous vous invitons à lire attentivement les pages suivantes pour l'installation et la mise en service du produit Calypso-II-R.
Attention, le Calypso-II-R ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes.
Nous vous informons que cet appareil n'émet pas d'onde radio électrique en dehors du signal d'alarme et du processus d'appairage.
FINSECUR vous remercie d'avoir choisi ce produit.

→ SOMMAIRE

Page 2	Présentation et caractéristiques générales
Page 3	Conseils d'implantation
Page 4	Mode de pose
Page 4	Précautions d'implantation
Page 5	Installation et mise en service d'un DAAF unique
Page 7	Interconnexion des Calypso-II-R
Page 9	Dispositif de neutralisation d'alarme
Page 10	Report de défaut pile et mise hors service du DAAF
Page 10	Aide à l'utilisation
Page 11	Test et entretien
Page 11	Que faire en cas d'incendie ?
Page 12	Certifications
Page 13	Contact et assistance téléphonique, conditions de garantie, recyclage

→ CODES INTERNES

→ DAAF
Calypso-II-R

→ CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Alimentation :	pile lithium Duracell Ultra 123* non remplaçable
Autonomie :	10 ans
Détection de fumée :	optique de fumée
Puissance acoustique :	supérieure à 85 dB à 3mètres
Surveillance de pile :	signal sonore et lumineux en cas de défaut
Fréquence du test de la pile :	automatique environ toutes les 50 secondes.
Fixation :	kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
Protection contre les fausses alarmes :	- avec algorithme géré par micro-contrôleur - grille de protection contre les insectes
Vérification fonctionnelle :	bouton test
Interconnexion Radio	
Fréquence / portée :	868 MHz, 100 mètres en champ libre
Nombre de D.A.A.F. / groupe radio :	10

Conforme au § 4.1, § 4.2.1, § 4.3 (sauf § 4.3.1 et § 4.3.2) et § 4.4 de la norme EN 50 13 1-5-3 Grade 1

* Le transport en avion des piles lithium destinées à un usage personnel est réglementé en catégorie UN3090. Se renseigner sur le site http://safetravel.dot.gov.

→ CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES
Dimensions : H 61 mm x Dia 110 mm
Poids : 162g
Température de fonctionnement : 0 à 55°C
Environnement intérieur
ABS blanc

→ CERTIFICATIONS

→ Norme de référence :
NF EN 14604

→ NUMÉRO DE CERTIFICAT :
0333 CPD 292047

→ Conforme à la norme :
NF EN 14604

→ Organisme certificateur :

AFNOR
11 rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00
Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00
Email : certification@afaq.afnor.org
www.marque-nf.com
www.afnor.org

Conseils d'implantation

INSTALLATION MINIMALE

→ Un détecteur par étage, de préférence dans les couloirs et les cages d'escaliers.

Note : Privilégiez les zones d'accès aux chambres car les risques d'intoxication par les fumées sont plus importants pendant le sommeil.

INSTALLATION RECOMMANDEE

→ Un détecteur par pièce.
→ Pour les pièces où les fausses alarmes peuvent être fréquentes (ex. : cuisine, garage,...), vérifiez les précautions d'installations.

Eviter d' installer des D.A.A.F. dans la salle de bain.

→ EXEMPLES

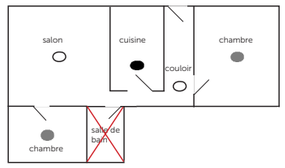

appartement

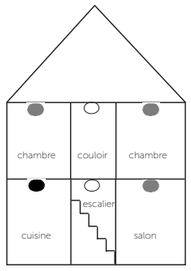

maison

○ Protection minimale conseillée.
● Protection optimum.
● Précaution d'installation.

→ Pour l'implantation dans la cuisine et le garage, reportez-vous au chapitre Précautions d'installations.

Mode de pose : plafond ou mural

→ EXEMPLE DE POSITIONNEMENT
Respectez les distances indiquées ci-dessous.

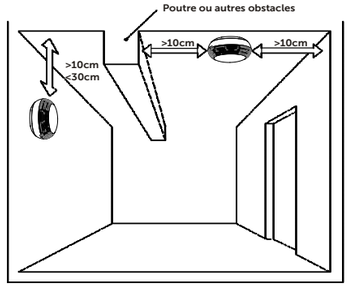

→ COULOIR DE GRANDE LONGUEUR

→ Dans les couloirs d'une longueur supérieure à 10 mètres, implantez au moins 2 D.A.A.F. Calypso-II-R. Répartissez les détecteurs le plus régulièrement possible en privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.

Précautions d'implantation

Certains phénomènes peuvent nuire au bon fonctionnement du D.A.A.F. Calypso-II-R:

→ Condensations dans les buanderies.
→ **Vapeur d'eau dans les salles de bain. L'implantation d'un D.A.A.F. dans cette pièce est à proscrire en raison du risque élevé de fausses alarmes.**
→ Dillution des fumées par des sources de ventilaton (climatisation, chauffage, fenêtres, autres...).
→ Poussières dans les combles, greniers, ateliers, autres...
→ Température ambiante anormalement basse (en dessous de 0°C) ou élevée (+55°C).
→ Appareils générant des fumées (plaque de cuisson, four, échappement de véhicule ...etc). Assurez-vous que la pièce contenant ces appareils est bien ventilée.
→ **Gaz d'échappement des véhicules (dans les garages): risque de fausse alarmes.**

Implantation dans la cuisine

Dans une cuisine, l'installation d'un D.A.A.F. n'est pas conseillé en raison du risque important de fausses alarmes et d'un encrassement rapide du détecteur.

→ Respectez une distance minimale de 2 mètres (pour une surface de 9 m² minimum) de tout appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.
En dessous de 9 m² l'implantation d'un D.A.A.F. dans la cuisine est à proscrire.

→ Afin d'éviter les alarmes intempestives, utilisez le dispositif de neutralisation à chaque fois que vous utilisez un appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.
Exemple d'implantation dans la cuisine:

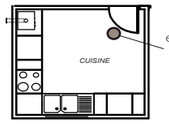

emplacement recommandé
Positionnez le détecteur dans la zone la plus éloignée de toute source de fumée ou de vapeur.

Installation et mise en service d'un DAAF unique

Outillage nécessaire et pré-requis

→ Perçeuse, mèche 4 mm, chevilles et vis fournies
→ Avoir pris connaissance des informations fournies dans le présent document.

Instructions de pose

Attention: pour la fixation sur des matériaux creux, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

Si vous implantez plusieurs détecteurs, vérifiez la qualité du signal radio avant de le fixer (pour plus de détails reportez-vous au chapitre Configuration Radio).

1 - Placez l'embase au plafond dans la zone couverte par la liaison radio.
2 - Orientez le bouton Test pour qu'il reste visible et accessible.
3 - Repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles.
4 - Percez puis positionner les chevilles dans les trous.
5 - Fixez l'embase à l'aide des deux vis.

Dispositif antivol

Le dispositif du verrouillage antivol intégré évite que le détecteur ne soit volé (dans un logement collectif par ex.).
Après avoir cassé les deux tétons (voir localisation ci-dessous), le détecteur peut être verrouillé et bloqué.
En cas de besoin, vous pouvez simplement à l'aide d'un petit tournevis actionner le levier de blocage mécanique à travers l'ouverture dans l'embase (voir l'illustration ci-dessous).

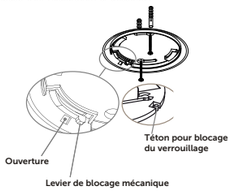

Mise en service de la pile du D.A.A.F.

La pile interne est déconnectable à l'aide d'une languette.

1 - Ôtez la languette en la tirant vers soi. 20 s après, le DAAF est opérationnel (voir ci-dessous à gauche).
2 - Rangez la languette dans l'emplacement prévu a cet effet (voir ci-dessous à droite).

En fin de vie du détecteur, vous pouvez déconnecter la pile à l'aide de la languette pour stopper le signal sonore de défaut et éviter tout risque électrique lors de son recyclage (voir paragraphe Mise hors service du D.A.A.F.).

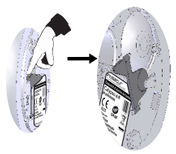

Mis en place du détecteur

1 - Présentez le détecteur sur son embase.
2 - Faites une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage.
Si le bouton Test n'est pas orienté vers l'entrée de la pièce, vous pouvez le déverrouiller (sens anti-horaire) pour faire un demi-tour au détecteur.
3 - Appuyez sur le bouton Test pour vérifier son fonctionnement.

Interconnexion des Calypso-II-R

Installation et mise en service de plusieurs DAAF additionnels.

→ Le DAAF Calypso-II-R est équipé d'une interface radio assurant la diffusion du signal d'alarme vers les autres DAAF Calypso-II-R appairés de votre installation.
Toute alarme d'un des DAAF est transmise à tous les DAAF interconnectés.

→ **Appairage d'un nouveau détecteur**
Pour appairer un nouveau DAAF suivre la procédure ci-dessous.
L'appairage des détecteurs est mémorisé même en cas de mise hors service du DAAF.

1

Mettez sous tension le DAAF en retirant la languette.
Il émet 5 bips sonores.

→ 20 secondes maximum !

2

Appuyez sur le bouton Test pendant la phase d'initialisation pour accéder à l'appairage à un DAAF existant.
1 bip sonore retentit.

3

Le bouton Test clignote en bleu (1 flash / 2 sec) et passe en attente d'appairage.
(sortie automatique après 15 minutes, signalée par un signal sonore à 2 tons)
Si ce n'est pas le cas , remettre la languette, attendre 30 s et recommencer à partir de l'étape 1.

4

Appuyez sur le bouton Test d'un DAAF déja installé, un bip sonore long retentit, le voyant bleu s'allume furtivement pour envoyer le code d'identification Radio.

→ VERIFICATION DE LA QUALITÉ DE LA LIAISON RADIO
Le DAAF CALYPSO-II-R est équipé d'un outil intégré de mesure de la qualité de la liaison radio.
Vous pouvez vérifier que l'emplacement choisi permet d'assurer l'interconnexion radio avec les DAAF déjà installés.

Signalisation	Interprétation de la qualité du signal radio
1 bip / 2 sec	niveau insuffisant ou nul (trop d'obstacles sont présents vers le détecteur le plus proche)
2 bips / 2 sec	niveau faible, l'installation est non conseillée, essayez de vous déplacer de quelques pas.
3 bips / 2 sec	niveau satisfaisant, l'installation est possible
4 bips / 2 sec	niveau correct, l'installation est possible
5 bips / 2 sec	niveau maximal, aucun souci d'installation

Localisation en cours **Position OK**

5

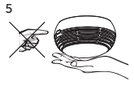

Vous pouvez vous déplacer et présenter le DAAF dans la zone choisie.
Des séries de bips sonores sont émises selon la qualité du lien radio (voir tableau ci-dessus).

6

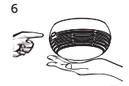

Appuyez sur le bouton Test pour valider l'emplacement du DAAF.
Une série de bips sonores rapide retentissent, et le voyant bleu flash rapidement quelques instants indiquant que l'opération d'appairage est réussie.

7

Fixez le socle.

8

Installez le DAAF
(faire une rotation dans le sens horaire jusqu'au verrouillage)

9

Pour la vérification de l'appairage, appuyez sur le bouton Test du nouveau DAAF et le signal sonore d'alarme s'active puis le voyant bleu s'allume et les autres DAAF activent leur signal d'alarme et leur voyant rouge.

Recommencez ce processus (étape de 1 à 9) pour chaque nouveau DAAF CALYPSO-II-R à appairer.
Vous pouvez appairer un nouveau DAAF avec n'importe quel DAAF déjà interconnecté.

Dispositif de neutralisation d'alarme

→ Le D.A.A.F. Calypso-II-R est équipé d'une fonction permettant de neutraliser le signal d'alarme:
- lorsque l'origine des fumées a été identifiée.
- avant une présence possible de fumées en préventif.

Exemple : la fumée provenant du grille pain, de la friteuse, d'une cigarette ou d'une activité dans l'atelier.
La neutralisation est désactivée automatiquement après 10 minutes. Le DAAF revient alors dans son mode de fonctionnement normal.
Cela vous permet de ventiler la pièce sans entendre le signal sonore d'alarme, et d'arrêter le signal d'alarme sur tous les D.A.AF. du groupe.

Dans le cas de plusieurs DAAF interconnectés, seul le DAAF neutralisé est concerné par ce mode de fonctionnement.

→ NEUTRALISATION DE L'ALARME EN PRÉSENCE DE FUMÉE

Présence de fumée:
- 1 flash rouge / 1 sec
- signal sonore d'alarme

Appuyez sur le bouton Test, le signal d'alarme s'arrête. Ainsi que sur les DAAF appairés.

La neutralisation s'active 10 minutes:
- 1 flash rouge / 7 sec
(si présence de fumée : 1 flash rouge / 2 sec)
Le DAAF est neutralisé pendant 10 mn.

→ NEUTRALISATION DE L'ALARME AVANT LA PRÉSENCE DE FUMÉE

Avant la présence de fumées:
- DAAF à l'état de veille
- 1 flash rouge / 50 sec

Maintenez appuyé le bouton Test pendant 2 secondes. Après le signal sonore de test, 3 bips courts confirment la neutralisation.

→ REMISE EN FONCTIONNEMENT D'UN DAAF QUI SE TROUVE EN MODE NEUTRALISATION.

Il est possible d'annuler la neutralisation avant les 10 minutes.

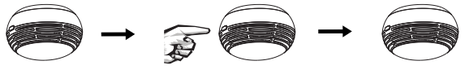

DAAF neutralisé:
- 1 flash rouge / 7 sec
en présence de fumée.

Appuyez sur le bouton Test, 2 bips courts annulent la neutralisation.

Retour à l'état de veille du DAAF:
- 1 flash rouge environ toutes les 50 sec

Report de défaut pile

FONCTIONNEMENT

→ En cas d'anomalie de la pile, le DAAF émet un bip environ toutes les 50 sec.
Ce signal peut être reporté provisoirement.

→ REPORT DU DÉFAUT PILE

Défaut pile signalé:
- 1 bip long + 1 flash rouge toutes les 50 sec environ.

Appuyez sur le bouton test, 3 bips courts confirment le report du défaut pile pour environ 12 heures.

12 heures plus tard:
- 1 Bip long + 1 flash rouge toutes les 50 sec environ.
Défaut pile signalé de nouveau.

Mise hors service du DAAF

→ Provisoire ou pour mise au rebus

Prenez la languette de son logement.

Insérez la languette entre l'extrémité de la pile et la partie métallique.

Appuyez sur le bouton Test pour vérifier la mise hors tension.

Pour la mise au rebus remettre vos produits dans un point de collecte de retraitement.

Aide à l'utilisation

IDENTIFICATION SONORE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation sonore	Interprétation de l'événement
5 bips courts rapides	Mise sous tension
3 bips courts rapides	Mise en mode appairage
1 bip court / 1 sec	Le niveau de fumée détectée approche le niveau d'alarme.
2 bips courts successifs	Acquittement d'événement (sortie du mode neutralisation)
3 bips courts successifs	Acquittement d'événement (activation du mode neutralisation)
1 à 5 bips répétés / 2sec	Mode localisation (mesure de la qualité du lien radio)

IDENTIFICATION LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

Signalisation visuelle	Interprétation de l'événement
1 flash rouge / 1 sec	Passage en alarme (locale ou d'un autre DAAF interconnecté)
1 flash rouge / 7 sec	Activation du dispositif de neutralisation sans fumée
1 flash rouge / 2 sec	Activation du dispositif de neutralisation en présence de fumée
flash bleu	Émission d'un signal radio
clignotement bleu (2 sec)	Appairage en cours (sortie automatique après 15 min, un signal sonore est émis, la LED bleue reste allumée quelques secondes avant de s'éteindre)
1 flash rouge / 50 sec	DAAF en fonctionnement normal

IDENTIFICATION SONORE ET LUMINEUSE DES ÉVÉNEMENTS

1 flash rouge + 1 bip long / 50 sec — Défaut pile (source principale d'alimentation, voir instructions ci-dessus.

Test

PAR BOUTON TEST

→ Nous vous recommandons de tester le fonctionnement de votre D.A.A.F. une fois par semaine.

Appuyez brièvement sur le bouton Test (moins de 2 sec).
Le bouton Test clignote en rouge et émet un signal sonore.
Les autres D.A.A.F. Calypso-II-R interconnectés activent leur signal sonore.

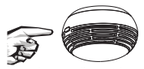

Profitez de ce test pour familiariser les plus jeunes à ce signal sonore en leur expliquant la conduite à tenir si un incendie se déclare dans votre habitation (voir paragraphe Que faire en cas d'incendie?).
Pensez à effectuer ce test après une absence prolongée.

OU SOIT PAR AÉROSOL DE TEST pour DAAF

→ Test facultatif
1 à 2 fois par un an, il est possible de vérifier le fonctionnement du DAAF avec un aérosol de test.

Entretien

A : Retirez la poussière dans les ailettes à l'aide d'un aspirateur ou un chiffon antistatique.
B : Nettoyez l'ensemble du détecteur à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon légèrement humide.

Il est impératif de garder le détecteur dans un environnement propre (sans accumulation de poussière, de toile d'araignée,...) afin que la fumée puisse parvenir à l'intérieur du détecteur.
Le détecteur ne doit pas être peint.

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

Dès la détection d'un incendie, gardez votre calme.
Évacuez les lieux le plus rapidement possible si non réfugiez-vous dans un endroit sans fumée et allongez-vous sur le sol pour pouvoir respirer.

APPELEZ les secours en composant le 18 ou le 112.

Certifications

MARQUAGE CE

→ Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604, en regard de la directive 89/106/CEE relative aux produits de construction.

MARQUE NF

→ La marque NF appliquée sur ce produit est l'assurance d'une sécurité et d'une qualité constantes contrôlées par des spécialistes.
Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essai de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.
La marque NF-DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF292.

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF		
Type de montage	Mural uniquement	☐ OUI ☑ NON
	Plafonnier uniquement	☐ OUI ☑ NON
	Mural ou plafonnier	☑ OUI ☐ NON
Source principale d'alimentation		Interne au dispositif
Autonomie		☐ 1an ☐ 5ans ☑ 10ans
Dispositif interconnectable (de type radio)		☑ OUI ☐ NON
Prévu pour installation dans un camping-car		☑ OUI ☐ NON
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes		☐ OUI ☑ NON
Liaison radio (vers centrale d'alarme)		☐ OUI ☑ NON
Indicateur d'alarme individuelle		☑ OUI ☐ NON
Dispositif de neutralisation d'alarme		☑ OUI ☐ NON

Contact

POUR NOUS JOINDRE

FINSECUR
Solutions de sécurité incendie

Site internet : http://www.finsecur.com

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

08 99 70 24 68 **Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

CONSERVEZ cette notice pendant toute la durée de vie de ce produit.

Conditions de garantie

Ce produit est garanti 10 ans, sauf la pile, pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier.
Conditions : voir les conditions générales de Finsécur.

Recyclage

Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers.
Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que FINSECUR contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage.
Adhésion à un éco organisme : **N° ERP-F292**

RoHS 2002/95/CE

Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2002/95/CE
<< restriction de l'utilisation de certaines subtances dangereuses dans les équipements électroniques>>.